

# TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Église-de-Ville - Tél. 2-34  
DEPOT DE VENTE : 50, Rue de la  
Libération

## Le budget primitif des hospices pour 1927

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a voté sur le rapport du maire, d'accord avec la Commission des Finances, les budgets des Hospices, du Bureau d'Assistance médicale gratuite, du Bureau de Bienfaisance. Un exemplaire de chaque budget vient d'être envoyé aux conseillers municipaux. Nous en donnons ci-dessous les grandes lignes et les chiffres les plus intéressants.

**Budget des Hospices.** — Pour équilibrer nos dépenses de dépenses, alourdies par des charges qui n'ont pas trouvé leur contre-partie dans une augmentation correspondante des revenus de notre dotation, le maire a demandé au Conseil de majorer la subvention communale de 368.000 francs, indispensable pour équilibrer nos opérations budgétaires. Il est dans les raisons de l'augmentation :

Recettes. — Loyers de maisons et terrains appartenant aux hospices : 80.366 francs. Revenus sur l'État : 21.429 francs. Intérêts de fonds placés au Trésor : 1.000 fr. Les intérêts d'obligations : 3.000 francs. Intérêts et dividendes d'actions : 12.000 fr. Part dans le prix des concessions de terrains dans les cimetières : 30.000 francs. Droits sur les cartes de la fête de Noël.

Fête du 14 juillet. — Banquet pour les vieux hospitalisés. Le Conseil municipal a voté une subvention de 2.000 francs.

Les allocations mensuelles distribuées aux administrés de l'Hospice s'élèvent à près de 40.000 francs l'an, que le département et la ville se partagent par parts égales. Le budget de l'année dernière, venu lors de l'institution du sou de poche. Dans la session d'octobre dernier, le Conseil général a décidé de porter à trente cinq centimes l'allocation journalière. Cette décision a entraîné l'application de la loi du 14 juillet 1907. Par conséquent une somme de 2.500 francs de supplément au budget.

Journées de malades. — A la charge des communes, le budget de 1926, au 31 décembre, s'élevait à 150.000 fr. de l'Etat, 20.000 francs d'ouvriers d'usines, 40.000 francs de malades traités à leur frais 75.000 francs.

Frais de séjour des vieillards, infirmes et incurables hospitalisés en vertu de la loi du 14 juillet 1907 : 1.000.000 fr. Pensions de vieillards et incurables, 70.000 fr. Total 1.070.000 fr. Ces deux recettes forment la base des dépenses de fonctionnement de l'Hospice. Les dépenses d'équilibre, la recette la plus importante se rapporte aux hospitalisés de l'assistance obligatoire placés par les communes. Le surplus concourt à la subvention des personnes âgées, infirmes et incurables. Les ressources que l'Hospice abrite moyennant le paiement d'une pension.

La composition de la population de l'Hospice, envisagée au point de vue du remboursement des frais qu'elle occasionne, atteint habituellement le chiffre de 475 personnes, parmi lesquelles on trouve :

25 administrés au compte des communes ; 25 administrés de l'assistance obligatoire de Tourcoing ; 75 administrés au compte de différentes communes et 25 pensionnaires.

Le budget de l'Écône des mutilés, qui était rattaché au point de vue comptabilité, tout en gardant son autonomie jusqu'à ce jour à celui qui présentait la commission des Hospices. Par suite de la différence de vues de la direction des hospices et après que l'expérience nous ait permis de constater l'impossibilité de laisser coexister dans un même immeuble deux directions, le contrat a été rompu et les dépenses de l'Écône ont été rattachées à la section des mutilés au point de vue de leur comptabilité.

En définitive, les quelques modifications que nous pouvons escompter du produit de nos recettes sont les suivantes :

1. Le reste figure pour bien peu de chose à côté des dépenses considérables que cette gestion de nos établissements nous entraîne.

2. Nous laissons de côté l'Hospice puisque la prise en charge de l'entretien des vieillards, infirmes et incurables incombe aux trois communes. Vite reporté sur le budget de l'Écône dans notre budget en recettes et en dépenses.

3. En ce qui concerne l'Hospice et son annexe, le Sanatorium. Toute notre dotation est consacrée à l'entretien de cet établissement et il est insuffisant et c'est la subvention communale qui en apporte la plus grande part.

4. Pour 1926, le Conseil municipal a alloué la somme de 467.000 francs pour l'entretien de l'Hospice. Nous nous trouvons dans l'obligation de majorer de 15 pour cent les dépenses de ces deux services soit, en chiffres ronds, une somme de 145.000 francs.

5. En outre, une somme de 120.000 francs est inscrite au budget pour dépenses extraordinaires.

Les intentions en ce qui concerne l'emploi de cette somme par l'Administration des Hospices sont :

1. L'achat d'une ambulance automobile dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes il y a quelques jours et qui remplacera très avantageusement la calèche attelée d'un cheval, dont on se débarrasse tous les jours. Nous évaluons la dépense à 70.000 francs, complètement accessoires et garage compris.

2. Un laboratoire d'analyses pour les médecins des services hospitaliers, soit pour le personnel médical du Dispensaire d'hygiène sociale et de l'inspection médicale scolaires.

3. Récupérations du jardin des femmes, à l'Hospice, etc.

Le budget des Hospices s'équilibre de la façon suivante : Recettes 7.280.175 fr. ; dépenses 7.273.703 fr. 31. Excédent de recettes : 371 fr. 69.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de M. Valentin-Roussel fils, 45, place de la Victoire, Cambrai, le 20 janvier 1927, un ouvrier a été blessé par un objet projeté au pouce droit, ce qui a provoqué un panaris : 21 jours.

Aux Établissements de MM. Pierre Matteau et ses fils, rue du Général-Bonnaud, Lyber Maurice, mécanicien, 32 ans, 202, rue de la Marlière, à Mouscron, a été projeté contre un mur par suite de la rupture d'un câble ; blessé au pouce droit et au menton : 3 semaines.

A la filature de M. Coilliez-Delaoutre, rue du Dragon, un filier, Crétel Clément, 65 ans, 84, rue du Dahomey, a buté le pied contre la roue du chariot ; contusion du cou de pied droit : 3 semaines.

Le PRIX DE LA BIÈRE le plus intéressant est celui de la nouvelle mixte de la BRASSERIE ROUBAISENNE, par sa finesse et sa saveur sensée.

## TIRAGE DE LA TOMBOLE DE LA FÊTE DE NOËL

Les enfants inscrits pour la fête de Noël et qui n'ont pas retiré leur lot, sont priés de le faire au plus tôt. Dernier délai, le 11 janvier courant.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE NEUVE

Les réunions interrompues par les vacances de Noël et de l'An, reprendront le dimanche 9 janvier à 10 heures, au tir et jeux, samedi 13 janvier à 19 heures, réunion amicale.

## ANCIENS COMBATTANTS BELGES

Les Anciens Combattants Belges désirant devenir, élever et entraîner des pigeons voyageurs, sont priés de se faire inscrire au siège, rue de la Liberté, le samedi 11 janvier courant.

## AMICALE DU FLOCON

Un concert organisé par l'Amicale du Flocon au profit des œuvres de l'école, sera donné dans la salle des fêtes de l'école, le samedi 11 janvier à 8 heures.

## THEATRE MUNICIPAL

Samedi 11 janvier, à 8 heures : *Chou-Chou*, comédie légère en 3 actes, musique de Beethoven.

Dimanche 13 janvier — Matinée de gala à 2 h. 3/4 très précises, avec le concours de l'alcôve baryton J. Bourdon, de l'Opéra et de

## AVIS ET CONVOCATIONS

**HARMONIE MUNICIPALE.** — Ce soir à 8 h. 35, répétition générale au Conservatoire. Programme du grand concert populaire.

**AMICALE DES REPARATEURS DE LAINES BRUTES.** — Samedi 11 janvier à la heures, réunion générale obligatoire des représentants de laines brutes (local habituel).

## ÉTAT-CIVIL

**NAISSANCES.** — Emile Gharlin, rue d'Anor 70, — Auguste Ducrot, rue des Capteurs 63, — Marcel Verschaere, rue Ach. Testelin 203.

**PUBLICATION.** — Henri Léprieux, mécanicien, rue de la Liberté 17 et Marguerite Schepers, poléoniste, rue du Levant prolongé 8.

**DÉCÈS.** — Jules Delcroix, 63 ans, rue Nationale 24, — Jules Piret, 63 ans, rue de la République 24, — Marie Morel, 63 ans, rue de la Gare 41, — Zola Panchon, 26 ans, rue de la Liberté 44, — Marie Daulin, 79 ans, rue d'Austerlitz 28.

## BULE-CLOCK

SANS REMONTAGE, SANS ARRÊT, SANS ERREUR

## HALLUIN

LA FÊTE DES FOOTBALLEURS. — C'est samedi qu'aura lieu le banquet traditionnel des membres de l'O.S.H., à 20 heures du soir, dans la salle des Combattants, rue Emille-Zola.

Comme chaque année, les jeunes sportifs passeront une soirée très agréable, en réunissant tous les camarades.

Des intermèdes musicaux avec le concours d'artistes réputés assureront le plein succès de cette fête.

## NEUVILLÉ-EN-FERRAIN

**AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LAIQUE.** — La réunion générale aura lieu au siège, rue d'Halluin, à 19 heures, le samedi 11 janvier.

**STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL.** — Au cours de l'année 1926, il a été enregistré 53 naissances, 38 mariages, 1 divorce, 2 morts-nés, 42 décès.

**ÉTAT-CIVIL.** — Naissance. — Jeanne-Marie Guiraud, rue de la Forge 27.

## MOUVAUX

**PROCS-VERBAUX.** — Procès-verbal a été rédigé à charge de M. Boudry Georges, chauffeur d'auto, 22 ans, demeurant à Hazebrouck pour embarras de la chaussée et utilisation de la partie gauche de la route et à M. Ernest Peeter, chauffeur, 23 ans, demeurant rue de l'Yser, à Tourcoing, pour utilisation du boulevard sans autorisation.

**ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES.** — M. le Maire fait connaître à ses administrés que, de par la loi en date du 21 novembre dernier promulguée le 21 du même mois, les ressources provenant des allocations d'ascendants allouées en application des lois du 21 mars 1910 modifiant la législation des pensions et du 25 juin 1919 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre n'entrent plus en ligne de compte obligatoires aux vieillards, infirmes et incurables.

En conséquence et pour que la loi reçoive son plein effet, les vieillards de 70 et plus et les veuves de guerre sont invités à se faire inscrire au bureau de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, au point de vue de leur situation personnelle et de leur situation familiale.

Il en est de même pour l'Hospice et son annexe, le Sanatorium. Toute notre dotation est consacrée à l'entretien de cet établissement et il est insuffisant et c'est la subvention communale qui en apporte la plus grande part.

Pour 1926, le Conseil municipal a alloué la somme de 467.000 francs pour l'entretien de l'Hospice. Nous nous trouvons dans l'obligation de majorer de 15 pour cent les dépenses de ces deux services soit, en chiffres ronds, une somme de 145.000 francs.

En outre, une somme de 120.000 francs est inscrite au budget pour dépenses extraordinaires.

Les intentions en ce qui concerne l'emploi de cette somme par l'Administration des Hospices sont :

1. L'achat d'une ambulance automobile dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes il y a quelques jours et qui remplacera très avantageusement la calèche attelée d'un cheval, dont on se débarrasse tous les jours. Nous évaluons la dépense à 70.000 francs, complètement accessoires et garage compris.

2. Un laboratoire d'analyses pour les médecins des services hospitaliers, soit pour le personnel médical du Dispensaire d'hygiène sociale et de l'inspection médicale scolaires.

3. Récupérations du jardin des femmes, à l'Hospice, etc.

Le budget des Hospices s'équilibre de la façon suivante : Recettes 7.280.175 fr. ; dépenses 7.273.703 fr. 31. Excédent de recettes : 371 fr. 69.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de M. Valentin-Roussel fils, 45, place de la Victoire, Cambrai, le 20 janvier 1927, un ouvrier a été blessé par un objet projeté au pouce droit, ce qui a provoqué un panaris : 21 jours.

Aux Établissements de MM. Pierre Matteau et ses fils, rue du Général-Bonnaud, Lyber Maurice, mécanicien, 32 ans, 202, rue de la Marlière, à Mouscron, a été projeté contre un mur par suite de la rupture d'un câble ; blessé au pouce droit et au menton : 3 semaines.

A la filature de M. Coilliez-Delaoutre, rue du Dragon, un filier, Crétel Clément, 65 ans, 84, rue du Dahomey, a buté le pied contre la roue du chariot ; contusion du cou de pied droit : 3 semaines.

Le PRIX DE LA BIÈRE le plus intéressant est celui de la nouvelle mixte de la BRASSERIE ROUBAISENNE, par sa finesse et sa saveur sensée.

## TIRAGE DE LA TOMBOLE DE LA FÊTE DE NOËL

Les enfants inscrits pour la fête de Noël et qui n'ont pas retiré leur lot, sont priés de le faire au plus tôt. Dernier délai, le 11 janvier courant.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE NEUVE

Les réunions interrompues par les vacances de Noël et de l'An, reprendront le dimanche 9 janvier à 10 heures, au tir et jeux, samedi 13 janvier à 19 heures, réunion amicale.

## ANCIENS COMBATTANTS BELGES

Les Anciens Combattants Belges désirant devenir, élever et entraîner des pigeons voyageurs, sont priés de se faire inscrire au siège, rue de la Liberté, le samedi 11 janvier courant.

## AMICALE DU FLOCON

Un concert organisé par l'Amicale du Flocon au profit des œuvres de l'école, sera donné dans la salle des fêtes de l'école, le samedi 11 janvier à 8 heures.

## THEATRE MUNICIPAL

Samedi 11 janvier, à 8 heures : *Chou-Chou*, comédie légère en 3 actes, musique de Beethoven.

Dimanche 13 janvier — Matinée de gala à 2 h. 3/4 très précises, avec le concours de l'alcôve baryton J. Bourdon, de l'Opéra et de

## AVIS ET CONVOCATIONS

**HARMONIE MUNICIPALE.** — Ce soir à 8 h. 35, répétition générale au Conservatoire. Programme du grand concert populaire.

**AMICALE DES REPARATEURS DE LAINES BRUTES.** — Samedi 11 janvier à la heures, réunion générale obligatoire des représentants de laines brutes (local habituel).

## ÉTAT-CIVIL

**NAISSANCES.** — Emile Gharlin, rue d'Anor 70, — Auguste Ducrot, rue des Capteurs 63, — Marcel Verschaere, rue Ach. Testelin 203.

**PUBLICATION.** — Henri Léprieux, mécanicien, rue de la Liberté 17 et Marguerite Schepers, poléoniste, rue du Levant prolongé 8.

**DÉCÈS.** — Jules Delcroix, 63 ans, rue Nationale 24, — Jules Piret, 63 ans, rue de la République 24, — Marie Morel, 63 ans, rue de la Gare 41, — Zola Panchon, 26 ans, rue de la Liberté 44, — Marie Daulin, 79 ans, rue d'Austerlitz 28.

## BULE-CLOCK

SANS REMONTAGE, SANS ARRÊT, SANS ERREUR

## HALLUIN

LA FÊTE DES FOOTBALLEURS. — C'est samedi qu'aura lieu le banquet traditionnel des membres de l'O.S.H., à 20 heures du soir, dans la salle des Combattants, rue Emille-Zola.

Comme chaque année, les jeunes sportifs passeront une soirée très agréable, en réunissant tous les camarades.

Des intermèdes musicaux avec le concours d'artistes réputés assureront le plein succès de cette fête.

## NEUVILLÉ-EN-FERRAIN

**AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LAIQUE.** — La réunion générale aura lieu au siège, rue d'Halluin, à 19 heures, le samedi 11 janvier.

**STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL.** — Au cours de l'année 1926, il a été enregistré 53 naissances, 38 mariages, 1 divorce, 2 morts-nés, 42 décès.

**ÉTAT-CIVIL.** — Naissance. — Jeanne-Marie Guiraud, rue de la Forge 27.

## MOUVAUX

**PROCS-VERBAUX.** — Procès-verbal a été rédigé à charge de M. Boudry Georges, chauffeur d'auto, 22 ans, demeurant à Hazebrouck pour embarras de la chaussée et utilisation de la partie gauche de la route et à M. Ernest Peeter, chauffeur, 23 ans, demeurant rue de l'Yser, à Tourcoing, pour utilisation du boulevard sans autorisation.

**ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES.** — M. le Maire fait connaître à ses administrés que, de par la loi en date du 21 novembre dernier promulguée le 21 du même mois, les ressources provenant des allocations d'ascendants allouées en application des lois du 21 mars 1910 modifiant la législation des pensions et du 25 juin 1919 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre n'entrent plus en ligne de compte obligatoires aux vieillards, infirmes et incurables.

En conséquence et pour que la loi reçoive son plein effet, les vieillards de 70 et plus et les veuves de guerre sont invités à se faire inscrire au bureau de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, au point de vue de leur situation personnelle et de leur situation familiale.

Il en est de même pour l'Hospice et son annexe, le Sanatorium. Toute notre dotation est consacrée à l'entretien de cet établissement et il est insuffisant et c'est la subvention communale qui en apporte la plus grande part.

Pour 1926, le Conseil municipal a alloué la somme de 467.000 francs pour l'entretien de l'Hospice. Nous nous trouvons dans l'obligation de majorer de 15 pour cent les dépenses de ces deux services soit, en chiffres ronds, une somme de 145.000 francs.

En outre, une somme de 120.000 francs est inscrite au budget pour dépenses extraordinaires.

Les intentions en ce qui concerne l'emploi de cette somme par l'Administration des Hospices sont :

1. L'achat d'une ambulance automobile dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes il y a quelques jours et qui remplacera très avantageusement la calèche attelée d'un cheval, dont on se débarrasse tous les jours. Nous évaluons la dépense à 70.000 francs, complètement accessoires et garage compris.

2. Un laboratoire d'analyses pour les médecins des services hospitaliers, soit pour le personnel médical du Dispensaire d'hygiène sociale et de l'inspection médicale scolaires.

3. Récupérations du jardin des femmes, à l'Hospice, etc.

Le budget des Hospices s'équilibre de la façon suivante : Recettes 7.280.175 fr. ; dépenses 7.273.703 fr. 31. Excédent de recettes : 371 fr. 69.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de M. Valentin-Roussel fils, 45, place de la Victoire, Cambrai, le 20 janvier 1927, un ouvrier a été blessé par un objet projeté au pouce droit, ce qui a provoqué un panaris : 21 jours.

Aux Établissements de MM. Pierre Matteau et ses fils, rue du Général-Bonnaud, Lyber Maurice, mécanicien, 32 ans, 202, rue de la Marlière, à Mouscron, a été projeté contre un mur par suite de la rupture d'un câble ; blessé au pouce droit et au menton : 3 semaines.

A la filature de M. Coilliez-Delaoutre, rue du Dragon, un filier, Crétel Clément, 65 ans, 84, rue du Dahomey, a buté le pied contre la roue du chariot ; contusion du cou de pied droit : 3 semaines.

Le PRIX DE LA BIÈRE le plus intéressant est celui de la nouvelle mixte de la BRASSERIE ROUBAISENNE, par sa finesse et sa saveur sensée.

## TIRAGE DE LA TOMBOLE DE LA FÊTE DE NOËL

Les enfants inscrits pour la fête de Noël et qui n'ont pas retiré leur lot, sont priés de le faire au plus tôt. Dernier délai, le 11 janvier courant.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE NEUVE

Les réunions interrompues par les vacances de Noël et de l'An, reprendront le dimanche 9 janvier à 10 heures, au tir et jeux, samedi 13 janvier à 19 heures, réunion amicale.

## ANCIENS COMBATTANTS BELGES

Les Anciens Combattants Belges désirant devenir, élever et entraîner des pigeons voyageurs, sont priés de se faire inscrire au siège, rue de la Liberté, le samedi 11 janvier courant.

## AMICALE DU FLOCON

Un concert organisé par l'Amicale du Flocon au profit des œuvres de l'école, sera donné dans la salle des fêtes de l'école, le samedi 11 janvier à 8 heures.

## THEATRE MUNICIPAL

Samedi 11 janvier, à 8 heures : *Chou-Chou*, comédie légère en 3 actes, musique de Beethoven.

Dimanche 13 janvier — Matinée de gala à 2 h. 3/4 très précises, avec le concours de l'alcôve baryton J. Bourdon, de l'Opéra et de

## AVIS ET CONVOCATIONS

**HARMONIE MUNICIPALE.** — Ce soir à 8 h. 35, répétition générale au Conservatoire. Programme du grand concert populaire.

**AMICALE DES REPARATEURS DE LAINES BRUTES.** — Samedi 11 janvier à la heures, réunion générale obligatoire des représentants de laines brutes (local habituel).

## ÉTAT-CIVIL

**NAISSANCES.** — Emile Gharlin, rue d'Anor 70, — Auguste Ducrot, rue des Capteurs 63, — Marcel Verschaere, rue Ach. Testelin 203.

**PUBLICATION.** — Henri Léprieux, mécanicien, rue de la Liberté 17 et Marguerite Schepers, poléoniste, rue du Levant prolongé 8.

**DÉCÈS.** — Jules Delcroix, 63 ans, rue Nationale 24, — Jules Piret, 63 ans, rue de la République 24, — Marie Morel, 63 ans, rue de la Gare 41, — Zola Panchon, 26 ans, rue de la Liberté 44, — Marie Daulin, 79 ans, rue d'Austerlitz 28.

## BULE-CLOCK

SANS REMONTAGE, SANS ARRÊT, SANS ERREUR

## HALLUIN

LA FÊTE DES FOOTBALLEURS. — C'est samedi qu'aura lieu le banquet traditionnel des membres de l'O.S.H., à 20 heures du soir, dans la salle des Combattants, rue Emille-Zola.

Comme chaque année, les jeunes sportifs passeront une soirée très agréable, en réunissant tous les camarades.

Des intermèdes musicaux avec le concours d'artistes réputés assureront le plein succès de cette fête.

## NEUVILLÉ-EN-FERRAIN

**AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LAIQUE.** — La réunion générale aura lieu au siège, rue d'Halluin, à 19 heures, le samedi 11 janvier.

**STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL.** — Au cours de l'année 1926, il a été enregistré 53 naissances, 38 mariages, 1 divorce, 2 morts-nés, 42 décès.

**ÉTAT-CIVIL.** — Naissance. — Jeanne-Marie Guiraud, rue de la Forge 27.

## MOUVAUX

**PROCS-VERBAUX.** — Procès-verbal a été rédigé à charge de M. Boudry Georges, chauffeur d'auto, 22 ans, demeurant à Hazebrouck pour embarras de la chaussée et utilisation de la partie gauche de la route et à M. Ernest Peeter, chauffeur, 23 ans, demeurant rue de l'Yser, à Tourcoing, pour utilisation du boulevard sans autorisation.

**ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES.** — M. le Maire fait connaître à ses administrés que, de par la loi en date du 21 novembre dernier promulguée le 21 du même mois, les ressources provenant des allocations d'ascendants allouées en application des lois du 21 mars 1910 modifiant la législation des pensions et du 25 juin 1919 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre n'entrent plus en ligne de compte obligatoires aux vieillards, infirmes et incurables.

En conséquence et pour que la loi reçoive son plein effet, les vieillards de 70 et plus et les veuves de guerre sont invités à se faire inscrire au bureau de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, au point de vue de leur situation personnelle et de leur situation familiale.

Il en est de même pour l'Hospice et son annexe, le Sanatorium. Toute notre dotation est consacrée à l'entretien de cet établissement et il est insuffisant et c'est la subvention communale qui en apporte la plus grande part.

Pour 1926, le Conseil municipal a alloué la somme de 467.000 francs pour l'entretien de l'Hospice. Nous nous trouvons dans l'obligation de majorer de 15 pour cent les dépenses de ces deux services soit, en chiffres ronds, une somme de 145.000 francs.

En outre, une somme de 120.000 francs est inscrite au budget pour dépenses extraordinaires.

Les intentions en ce qui concerne l'emploi de cette somme par l'Administration des Hospices sont :

1. L'achat d'une ambulance automobile dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes il y a quelques jours et qui remplacera très avantageusement la calèche attelée d'un cheval, dont on se débarrasse tous les jours. Nous évaluons la dépense à 70.000 francs, complètement accessoires et garage compris.

2. Un laboratoire d'analyses pour les médecins des services hospitaliers, soit pour le personnel médical du Dispensaire d'hygiène sociale et de l'inspection médicale scolaires.

3. Récupérations du jardin des femmes, à l'Hospice, etc.

Le budget des Hospices s'équilibre de la façon suivante : Recettes 7.280.175 fr. ; dépenses 7.273.703 fr. 31. Excédent de recettes : 371 fr. 69.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la filature de M. Valentin-Roussel fils, 45, place de la Victoire, Cambrai, le 20 janvier 1927, un ouvrier a été blessé par un objet projeté au pouce droit, ce qui a provoqué un panaris : 21 jours.

Aux Établissements de MM. Pierre Matteau et ses fils, rue du Général-Bonnaud, Lyber Maurice, mécanicien, 32 ans, 202, rue de la Marlière, à Mouscron, a été projeté contre un mur par suite de la rupture d'un câble ; blessé au pouce droit et au menton : 3 semaines.

A la filature de M. Coilliez-Delaoutre, rue du Dragon, un filier, Crétel Clément, 65 ans, 84, rue du Dahomey, a buté le pied contre la roue du chariot ; contusion du cou de pied droit : 3 semaines.

Le PRIX DE LA BIÈRE le plus intéressant est celui de la nouvelle mixte de la BRASSERIE ROUBAISENNE, par sa finesse et sa saveur sensée.

## TIRAGE DE LA TOMBOLE DE LA FÊTE DE NOËL

Les enfants inscrits pour la fête de Noël et qui n'ont pas retiré leur lot, sont priés de le faire au plus tôt. Dernier délai, le 11 janvier courant.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE NEUVE

Les réunions interrompues par les vacances de Noël et de l'An, reprendront le dimanche 9 janvier à 10 heures, au tir et jeux, samedi 13 janvier à 19 heures, réunion amicale.